



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la séance du Conseil d'établissement de l'école Saint-André,
tenue via la plateforme « Teams », le lundi 7 décembre 2020, à 19 h.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Sont présents, mesdames et messieurs les membres :
formant **QUORUM**

Archambault, Annie, enseignante
Arpin, Anick, parent substitut
Aubuchon, Caroline, parent
Bourgeois, Cynthia, enseignante
Deslandes, Marie-Ève parent
Duranleau, Simon, parent
Feeley, Véronique, enseignante
Groleau, Lucie, personnel de soutien, T.E.S. Oasis
Olivier, Chantal technicienne du service de garde Julie Hébert, enseignante
Pelletier, Steve, parent
Viens, Marie-Josée, parent

Est également présent:

Denicourt, Louis, directeur

Ont avisé de leur absence :

Desmarais, Daphnée, parent
Legault, Marie-Josée, parent

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

23CÉ2021-062

Il est proposé par Caroline Aubuchon et appuyé par Marie-Josée Legault d'accepter l'ordre du jour tel que présenté.

Adopté à l'unanimité

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 5 OCTOBRE 2020

23CÉ2021-063

Il est proposé par Marie-Josée Legault et appuyé par Simon Duranleau d'adopter le procès-verbal du 5 octobre 2020 tel que présenté.

Adopté à l'unanimité

4. MOT DE LA DIRECTION

La fête de l'Halloween s'est bien déroulée; les activités étaient par classe.

Les rencontres de bulletin se sont faites via la plateforme « Teams ». Il y a eu quelques problèmes de connexion au départ, mais sinon tout s'est bien déroulé.

Circulation autour de l'école : nous maintenons les trois points de débarcadère. Au besoin, il faudra s'ajuster pour le déneigement.

La direction avait informé les parents d'un premier cas de Covid-19 à l'école. Il n'y a pas eu d'autre cas relié à celui-ci.

Le ministère de l'éducation a fait l'ajout de 3 journées pédagogiques supplémentaires au calendrier scolaire 2020-2021. Il s'agit du 27 novembre 2020, 9 décembre 2020 et 17 février 2021. Les élèves ont reçu une formation afin que tous soient aptes à se connecter à distance.

La transition vers 2 rencontres de bulletin plutôt que 3 sera mise en place en raison du contexte de la Covid.

Préparatifs pour les prêts de iPads : 83 seront prêtés par l'école aux élèves en ayant de besoin durant la période d'enseignement à distance du 17,18, 21 et 22 décembre. Tous les iPads prêtés devront être retournés à l'école le jeudi 7 janvier 2021.



No de résolution
ou annotation

5. MOT DES ENSEIGNANTS

Des lumières ont été procurées pour sensibiliser les élèves sur le lavage efficace des mains. Une vidéo sera présentée aux élèves.

Dans le contexte de la Covid-19, il n'y a pas de hausse significative des mauvais comportements. Présentement, il y a moins de fiches données que dans les années passées. Au mois de novembre, 32 fiches ont été remises.

6. VIE DU SERVICE DE GARDE

Les journées pédagogiques sont de plus en plus achalandées. Les parents qui n'avaient pas inscrit leur enfant au début de l'année, dû au contexte de télétravail, semblent se réinscrire peu à peu.

À une semaine d'avis, les métiers de services essentiels concernant l'inscription au service de garde lors des journées du 17 au 22 décembre, ne sont pas encore disponibles. Ils devraient être mis en ligne aujourd'hui le lundi 7 décembre. Présentement, 27 parents ont fait une demande.

72 élèves sont inscrits à l'avance pour les journées tempêtes.

7. QUESTIONS DU PUBLIC

Remerciement pour les enseignants qui font un travail extraordinaire dans le contexte de la Covid.

8. SORTIES SCOLAIRES

Sorties scolaires : selon les conditions au mois de mai et de juin.

Motion Parc Évolutif : l'activité pour les élèves de maternelle et de 1^{ère} année aura lieu sur le site de l'école advenant l'impossibilité de se présenter au Motion Parc Évolutif.

Projet vélo : l'activité pour les élèves de 2^e année aura lieu seulement si le contexte de la Covid est favorable.

23CÉ2021-064

Il est proposé par Caroline Aubuchon et appuyé par Véronique Feeley d'adopter les sorties scolaires telles que présentées.

Adopté à l'unanimité

9. RÉVISION BUDGÉTAIRE

23CÉ2021-065

Il est proposé par Marie-Josée Legault et appuyé par Marie-Ève Deslandes d'adopter la révision budgétaire telle que présentée.

Adopté à l'unanimité

10. ACTES D'ÉTABLISSEMENT

23CÉ2021-066

Aucun changement.

Adopté à l'unanimité

11. PLAN TRIENNAL

23CÉ2021-067

Aucun changement.

Adopté à l'unanimité

12. SUIVI DU FONDS À DESTINATION SPÉCIALE

Le chèque pour le défi Pierre Lavoie a été reçu et encaissé il y a quelques semaines.

13. SUIVI DU BUDGET DE FONCTIONNEMENT DU CÉ

Le montant de 200 \$ est toujours disponible.



No de résolution
ou annotation

14. COMMENTAIRES DE PARENTS

Grand intérêt des enfants pour les journées pédagogiques. Félicitations pour la rigueur de l'application des règles sanitaires et dans la créativité des activités. Il n'est pas encore déterminé si le service de garde sera compensé pour les journées supplémentaires au service de garde. Présentement, ces journées sont gratuites pour les parents.

15. INFORMATION DU COMITÉ PARENT

Un comité de parent provincial s'est formé.

16. CORRESPONDANCE

Aucune correspondance

17. LOCATION DE SALLE

Aucune location de salle

18. AMÉNAGEMENT

Merci à tous les participants pour la journée de l'aménagement. Un grand merci à Marie-Josée pour le plan d'aménagement proposé.

Marie-Josée aimerait établir un plan d'aménagement pour faire avancer le projet du jardin communautaire à présenter à la ville.

Steve relance la possibilité de faire une classe extérieure, si le projet se concrétise, la climatisation des classes adjacentes deviendrait nécessaire pour limiter le bruit.

19. CRITÈRE DE DIRECTION

Un ajout est proposé : démontrer du leadership et être en mesure de mobiliser l'équipe-école. Toutes les autres recommandations sont approuvées.

Il est proposé par Marie-Josée Legault et appuyé par Simon Duranleau d'adopter les critères de direction incluant l'ajout.

Adopté à l'unanimité

20. FORMATION

Dans la nouvelle structure, le CE doit sonder les enfants chaque année. Il est fort probable que la direction recevra des informations supplémentaires pour encadrer cette activité.

21. AUTRES SUJETS

Suivi sur le dossier du plomb : le centre de services travaille en priorité ou l'eau n'est pas potable dans les établissements. Les travaux pour l'école Saint-André devraient se faire sous peu, mais n'ont pas été priorisés puisque l'eau est potable si on la laisse couler 1 minute. Il y a 5 points d'eau dans cette situation dans l'école.

La plomberie des toilettes de l'ancienne partie sera refaite à moyen terme. Il sera évalué s'il y a possibilité d'ajouter des « remplisseurs d'eau » pour les fontaines à proximité de la plomberie des toilettes.

22. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par Caroline Aubuchon et appuyé par Marie-Josée Legault de lever l'assemblée à 20 h 50.

Adopté à l'unanimité

23CÉ2021-066

23CÉ2021-067

Steve Pelletier
Président

Louis Denicourt
Directeur